

## Prévoyance maladie non payée

Par **mamouthgerard**, le **09/09/2015** à **08:23**

Bonjour

Ce mois-ci, mon entreprise ne m'a pas reversée les indemnités de la prévoyance dues à mon arrêt maladie des mois de juillet et août dont 2 mois de retard.

J'ai contacté directement la prévoyance qui m'a certifiée qu'ils étaient à jour dans le paiement. Trois règlements ont été faits, fin juillet, mi août et fin août.

Mon entreprise me dit qu'elle n'a pas reçu les éléments au moment de l'établissement du bulletin de salaire soit vers le 20 août. Ce qui est faux car elle a reçu deux versements à ce moment là.

Je leur ai fait un mail pour réclamer mes droits.

Sont-ils dans l'inégalité ? Dois-je attendre le salaire de septembre ou puis je les mettre en demeure de me régler maintenant ?

Je ne suis pas la seule dans ce cas, trois autres salariés en arrêt maladie n'ont pas été payés. Merci de votre aide.

Par **P.M.**, le **09/09/2015** à **08:50**

Bonjour,

Je ne sais pas ce que vous appelez l'inégalité...

Je vous conseillerais de mettre en demeure l'employeur par lettre recommandée avec AR de vous verser sous 48 h au moins un acompte en fonction des éléments dont vous disposez et en le prévenant que sinon vous engagerez toutes les actions judiciaires que son attitude implique pour défendre vos droits et réclamer réparation du préjudice subi...

Par **mamouthgerard**, le **09/09/2015** à **09:46**

Merci.